

TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS

ORDONNANCE

Nous, Président du Tribunal de Commerce de Paris, Chevalier de la Légion d'Honneur,

Vu la requête présentée par :

la société 1633, la société ENFIN !, la société EDITIONS ALTINEA, la société VIIIITE

et la société TAKA

Nommons

M

Pierre Godet

demeurant :

49 ave de Messine - 75008 Paris

- en qualité de commissaire aux apports. (absorption des sociétés ENFIN !, VIIIITE et TAKA par la société 1633)
- en qualité de commissaire à la fusion. (absorption de la société EDITIONS ALTINEA par la société 1633)

Disons que le commissaire ci-dessus désigné pourra se faire assister par un ou plusieurs experts de son choix dans l'accomplissement de sa mission.

Disons que le commissaire ci-dessus désigné recherchera le montant de ses honoraires auprès de la société débitrice et qu'en cas de désaccord, ledit montant sera fixé par ordonnance du juge compétent sur requête motivée de la partie la plus diligente.

Disons que le commissaire nous rendra compte de l'accomplissement de sa mission.

Disons que la présente ordonnance sera déposée au Greffe de ce Tribunal.

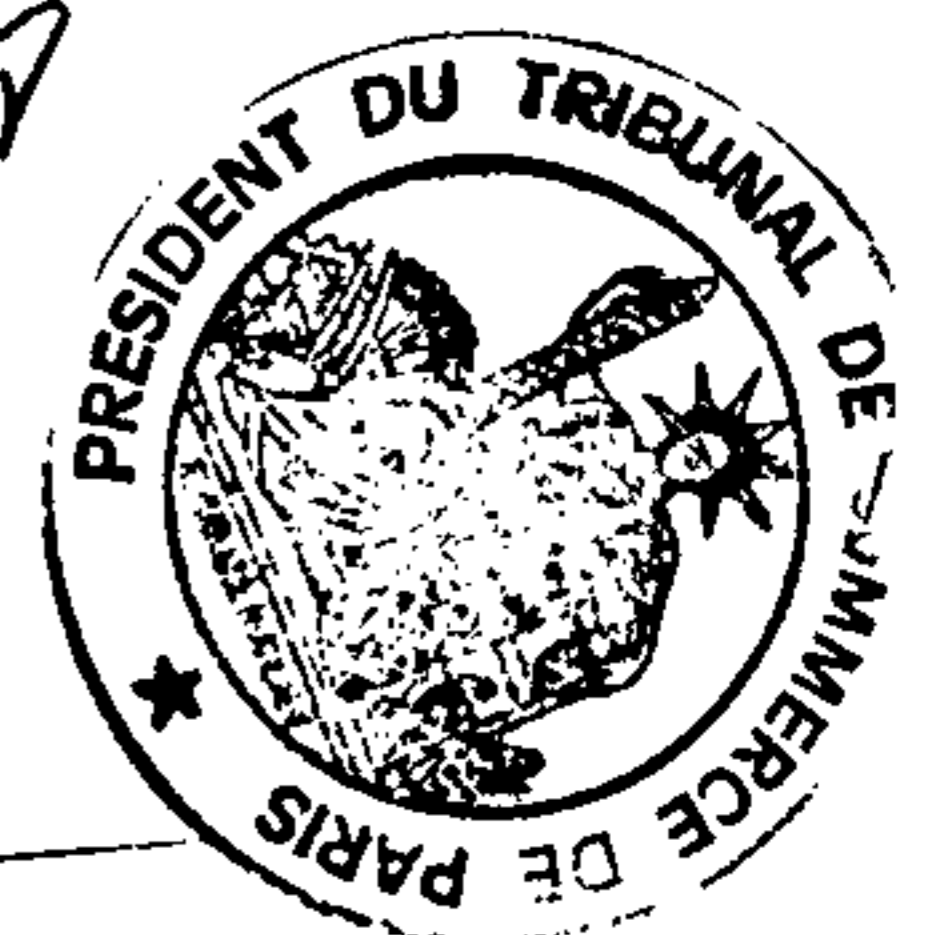


Fait à Paris, le

16/11/97

Le Président du Tribunal,

J.P. MATTEI



REQUETE CONJOINTE
A MONSIEUR LE PRESIDENT DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE PARIS

- **Monsieur Michel BIRNBAUM**
demeurant 53 rue Claude Bernard à PARIS (75005)

agissant tant :

α (- en qualité de Gérant de la Société 1633, SARL de presse au capital de 2.000 Francs, dont le siège social est à PARIS (75006), 13 rue du Cherche Midi, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de PARIS sous le numéro B 401 844 865,

95 B 10379

Société absorbante,

- en qualité de Gérant de la Société ENEIN !, SARL de presse au capital de 2.000 Francs, dont le siège social est à PARIS (75006), 13 rue du Cherche Midi, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de PARIS sous le numéro B 400 375 614,

Société absorbée,

- en qualité de Président du Conseil d'Administration de la Société EDITIONS ALTINEA, société anonyme au capital de 250.000 Francs, dont le siège social est à PARIS (75006), 13 rue du Cherche Midi, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de PARIS sous le numéro B 402 284 699,

Société absorbée,

et,

- **Monsieur Frédéric DONCIEUX**
demeurant 1 bis Villa de la Réunion à PARIS (75016)

agissant tant :

- en qualité de Gérant de la Société VIIIITE, Société à responsabilité limitée au capital de 50.000 Francs, dont le siège social est à VILLEJUIF (94800), 6 rue Alfred de Musset, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de CRETEIL, sous le numéro B 403 514 342,

Société absorbée,

- en qualité de Gérant de la Société TAKA, Société à responsabilité limitée au capital de 50.000 Francs, dont le siège social est à PARIS (75006), 13 rue du Cherche Midi, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de PARIS, sous le numéro B 381 722 933

Société absorbée,

19 9

ONT L'HONNEUR DE VOUS EXPOSER :

Que la Société 1633 se propose de réaliser une fusion par absorption de ses filiales dont elle détiendra au jour du dépôt du traité de fusion au Tribunal de Commerce 100 % du capital, les Sociétés VIIIITE, TAKA et ENFIN ! et de sa mère la Société EDITIONS ALTINEA, susvisées.

En conséquence, ont l'honneur de vous demander conformément à l'article 378-1 de la Loi du 24 Juillet 1966 de bien vouloir désigner un Commissaire chargé de vérifier les apports en nature qui doivent être faits par les Sociétés VIIIITE, TAKA, ENFIN ! et EDITIONS ALTINEA, également désigner un Commissaire à la fusion pour l'absorption de la Société EDITIONS ALTINEA, et d'en faire un rapport conformément aux dispositions de l'article 193 de la loi de 1966

ETANT RAPPELE ICI :

Que cette opération s'inscrit dans le cadre d'une restructuration du groupe constitué des sociétés sus visées, restructuration envisagée dans un souci de simplification de structure et d'économie.

Que les Sociétés 1633, TAKA et EDITIONS ALTINEA ont des Commissaires aux Comptes titulaires et suppléants qui sont :

Commissaire aux Comptes titulaire :

- Monsieur ZOUARY Lucien
30 rue La Boétie - 75008 PARIS

Commissaire aux Comptes suppléant :

- Monsieur DAUGE Gérard
22 Avenue de la Grande Armée - 75017 PARIS

Fait à PARIS

Le 6 Novembre 1998

